



Mini-Val janvier 2025

2991, chemin Saint-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1
819 657-4790 info@val-racine.com www.val-racine.com

Crédit photo : Angèle Rivest



AGENDA JANVIER 2025

20 janvier	Collecte de recyclage
27 janvier	Collecte des ordures résidentielles
30 janvier	Collecte de compost
4 février	Séance ordinaire du Conseil municipal 19h
7 février	Vendredis libres au centre communautaire 19h

SOMMAIRE

Réglementations	p. 2
Sommaire de tonnages	p. 2
Collecte des matières résiduelles.....	p. 2
Recyc-Québec	p. 2
Passeport animal inc.	p. 3
Plateforme d'alerte Citam	p. 3
Rappel aux usagers de la patinoire	p. 3
Le comité Les Dynamiques	p. 3
Tableau des aides financières	p.4

*** INFORMATIONS MUNICIPALES ***

RÉGLEMENTATIONS

- Projet - Règlement no 324 régissant les comptes de taxes 2025 et fixant la tarification de services pour 2025.
- Le règlement no 323 modifiant le règlement de zonage no 214 afin de bonifier la réglementation a été adopté le 18 décembre 2024, il est en attente de l'approbation de la MRC du Granit pour son entrée en vigueur.

SOMMAIRE DU TONNAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (KG)

COMPARAISON 2023 - 2024

	Mois	Ordures résidentielles	Ordures commerciales	Récupération résidences	Récupération commerce	Compost
2023	Août	3 820	1 490	1430	400	
2023	Septembre	3 710	930	1 130	300	
2023	Octobre	3 720	1010	3 420	390	
2023	Novembre	3 380	970	1 320	530	
2024	Août	3 940	1 120	1 500	410	1 760
2024	Septembre	3 980	660	1 820	290	1 100
2024	Octobre	1 930	790	1 140	330	1 150
2024	Novembre	2 760	570	1 180	260	360

RAPPEL IMPORTANT - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



- ✓ Les collectes de recyclage seront effectuées les lundis 20 janvier, 3 et 17 février 2025.
- ✓ Les collectes des ordures résidentielles seront effectuées les lundis 27 janvier et 24 février 2025.
- ✓ Les collectes de compost seront effectuées les jeudis 30 janvier et 27 février 2025.

RECYC-QUÉBEC

Nouvelles habitudes en vue depuis le 1er janvier 2025!

La récupération simplifiée arrive! Désormais, tous les contenants, emballages et imprimés, peu importe leurs numéros ou la matière, vont dans le bac de récupération. ♻️

Sous le principe de responsabilité élargie des producteurs, RECYC-QUÉBEC a désigné Éco Entreprises Québec (ÉEQ) comme organisme pour opérer le système de collecte sélective. Suivez leur page [Bac Impact](#) pour en savoir plus sur votre bac de récupération.

◆ Un doute? Utilisez l'application *Ça va où?* pour bien trier vos matières!
Adoptons ensemble ces nouvelles pratiques pour un environnement plus sain.



PASSEPORT ANIMAL INC.



La Municipalité de Val-Racine a confié à **Passeport animal inc.** le mandat d'enregistrer les animaux, gérer les plaintes, recueillir les chiens et chats errants, morts, blessés ou abandonnés, émettre les avis et constats d'infraction et fournir de nombreux services dont :

- Enquêtes sur les cas de cruauté animale, de comportements délinquants ou de nuisance publique;
- Service d'urgence 24h/24, 365 jours par année;
- Service de placement en adoption dans les cas d'animaux abandonnés ou non réclamés;

Pour toute question ou plainte au sujet d'un animal, contactez Passeport animal en tout temps au 418 774-4444

Au cours de l'année, un patrouilleur de Passeport animal fera la vérification pour chacune des résidences de Val-Racine dans le but de tenir à jour le registre des chiens (obligation par la loi encadrant les chiens dangereux au Qc).

PLATEFORME D'ALERTE AUX CITOYENS « CITAM »



La municipalité de Val-Racine, pour continuer à répondre au règlement du ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, compte sur votre collaboration pour vous inscrire à ce moyen de communication.

Il y a deux (2) façons très simples de le faire : En remplissant le formulaire à partir du site de Cauca :

<https://portailcitoyen.cauca.ca/city/bc650cf5-6632-4f11-bd43-c18561adbb59>

ou en communiquant directement avec la municipalité au 819 657-4790.

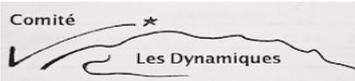
Les alertes et communications sont paramétrables. Ainsi, chaque citoyen choisit les alertes et notifications qu'il souhaite recevoir, selon ses préférences. Il choisit aussi la façon dont il veut recevoir ses notifications : téléphone, mobile, SMS ou courriel. Notre municipalité compte utiliser ce logiciel pour vous informer sur les points suivants :

- Sécurité publique (Ex. inondations, alertes météo, pannes d'électricité) ;
- Travaux publics (Ex. déneigement, fermeture de route) ;
- Informations générales (Ex. vidange des fosses septiques, cueillette des ordures)

RAPPEL AUX USAGERS DE LA PATINOIRE

Nous avons la chance de pouvoir compter sur Stéphane Parent, responsable de l'entretien de la patinoire et du bénévole Doris Rousseau pour déneiger la patinoire. Mais après une tempête, l'aide de tous et chacun pour nettoyer la glace est très appréciée pour pouvoir recommencer à patiner ou jouer au hockey dès que possible.

Merci à tous ceux et celles qui nous permettent de profiter d'une patinoire bien entretenue tout au long de l'hiver.



LE COMITÉ LES DYNAMIQUES Souper des aînés

Les membres du comité remercient les 47 aînés de Val-Racine pour leur participation au souper qui leur a été offert le 11 janvier. Le repas chaud et la danse qui a suivi, avec le duo Stéphane et Suzanne, ont été bien appréciés.

Par la même occasion, le maire M. Pierre Brosseau en a profité pour annoncer une nouvelle aide financière pour les aînés qui est en place depuis le 1^{er} janvier 2025 : les inscriptions aux activités sportives et culturelles seront remboursées aux aînés de la municipalité, jusqu'à une limite de 200 \$ par année par personne.



Tableau des aides financières

CATÉGORIE	DESCRIPTION	REMBOURSEMENT *
Équipements de sécurité en prévention incendie 	Pour les contribuables <ul style="list-style-type: none"> • Détecteur de fumée pour le bâtiment principal • Détecteur de monoxyde de carbone pour chaque système de chauffage • Détecteur gaz propane pour système de chauffage et cuisinière • Extincteur de 5 lbs minimum par bâtiment principal et par garage 	Maximum de 10 \$/chacun Maximum de 20 \$/chacun Maximum de 20 \$/chacun Maximum de 30 \$/chacun ** Sur présentation de factures
Radon (test de détection de radon) https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-etrisque-pour-sante/radiation/radon.html	Pour les contribuables	25 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire.
Nouveau : Analyse d'eau https://moneaumonpuits.ca/	Pour les contribuables	50 \$ *Sur présentation de facture La municipalité aimerait recevoir les résultats de vos analyses afin de dresser un portrait de la situation sur le territoire.
Transport collectif	Pour les résidents Deux remboursements sont prévus en juillet et en décembre	50 % des frais ** sur présentation du rapport d'utilisation produit par «Transport collectif du Granit»
Bourses pour les finissants du secondaire en juin 2025	Pour les résidents Afin d'encourager la persévérance scolaire	100 \$/chacun ** Sur présentation du diplôme d'étude secondaire
Carte d'accès au Parc national Mont-Mégantic et carte réseau Parcs Québec*	Pour les résidents et propriétaires de chalet dans la municipalité	22.50 \$ ** Sur présentation de factures
Couches lavables	Pour les résidents	100 \$ par famille ** Sur présentation de factures
Station de lavage pour bateau	Pour les contribuables	Remboursement 50% des frais jusqu'à un maximum de 100 \$ par embarcation sous présentation de factures
Produits menstruels durables	Pour les résidentes	Un montant maximum de 50 \$ par femme
Activités sportives ou culturelles municipales et hors municipalité	Pour les résidents	Remboursement des frais d'inscription jusqu'à concurrence de 200 \$ par enfant de moins de 18 ans et les aînés 50 ans et plus. ** Sur présentation de factures

** Toutes ces aides financières seront versées jusqu'à la concurrence du budget 2025

Passer un beau mois de janvier !